

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 juin 2023**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 15/06/2023

Délibération N° D-2023-2206-02

Membres présents : 37 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DYEUL Aurélie, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, DIETRICH Isabelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à Gaston BURGER pour voter en son nom.

Madame DOTT Sylvie a donné pouvoir à Pierre ROTH pour voter en son nom.

Madame ROTH Mireille a donné pouvoir à Alain GROSSKOST pour voter en son nom.

Madame BAUER Liliane a donné pouvoir à André JACOB pour voter en son nom.

Membres absents excusés : ../..

Objet : Marché de collecte et traitement des biodéchets

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire qu'il a été décidé de mettre en œuvre une collecte en apport volontaire des biodéchets afin de répondre à l'obligation du tri à la source des biodéchets applicable à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans le cadre de la mise en place de cette collecte, il explique que la communauté de communes a lancé un appel d'offres ouvert pour un marché de collecte et de traitement des biodéchets à la suite de l'installation sur le territoire de 65 abris-bacs.

Au terme de cette consultation, 3 soumissionnaires ont présenté une offre dont voici le classement qui est ressorti après l'analyse comparative présentée et validée en CAO du 19/06/2023 :

| Désignation des candidats | | | Prix | Note prix | Note technique | Note globale |
|---------------------------|-------------------|--------------------|-------------|-----------|----------------|--------------|
| 1 | AGRIVALOR ENERGIE | Hirsingue (68560) | 77 690,00 € | 39,75 | 50,00 | 89,75 |
| 2 | SUEZ RV Nord Est | Strasbourg (67100) | 77 205,00 € | 40,00 | 46,00 | 86,00 |
| 3 | RECYBIO | Strasbourg (67100) | 87 359,60 € | 35,35 | 42,00 | 77,35 |

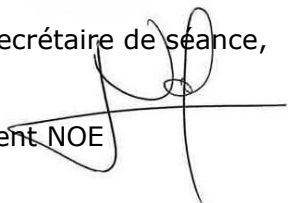
Ainsi, le Président propose de retenir l'offre de l'entreprise AGRIVALOR ENERGIE, pour un montant annuel du marché estimé à 77 690,00 € HT.

Après délibération, le Conseil communautaire **valide** cette proposition à l'unanimité et **décide** d'attribuer le marché à l'entreprise AGRIVALOR ENERGIE (Absent en début de séance, M Pierre Luttmann n'a pas pris part au vote). Le président **est autorisé** à signer le marché à intervenir.

Fait à Truchtersheim, le 23 juin 2023

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

